

**Replay de la visio-conférence "Les cités de l'emploi :
renforcer la coordination en faveur des habitants des
quartiers populaires" du lundi 12 juin 2023**
**(/rencontre/replay-de-la-visio-conference-les-cites-de-
l'emploi-renforcer-la-coordination-en-faveur)**

Chapo

Le 12 juin dernier, Labo Cités a organisé un temps d'information et d'échanges en présence de l'ANCT et avec les témoignages de différents référents des cités de l'emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de mieux comprendre le fonctionnement des cités de l'emploi, leurs acteurs, leurs objectifs.

Vous n'avez pas pu y assister ou vous souhaitez revoir ce temps d'échanges ? Le replay et le support d'intervention projeté lors de cette visio sont en libre accès ci-dessous :

Les cités de l'emploi sont un nouveau cadre d'action pour renforcer l'accès à l'emploi et la formation professionnelle des habitants des quartiers politique de la ville. Alors que la situation de l'emploi reste toujours dégradée dans les quartiers prioritaires par rapport à celle des autres quartiers, les cités de l'emploi visent à renforcer les liens et la coordination entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion d'un territoire (acteurs institutionnels, collectivités locales, entreprises, associations...). Il s'agit de coordonner les différentes actions existantes en matière de lutte contre le chômage afin de les rendre plus lisibles, plus accessibles et de renforcer leur capacité à répondre aux besoins des habitants. Elles sont aussi des espaces de création et d'innovation pour de nouvelles actions.

En 2022, 84 territoires sont labellisés « cités de l'emploi » par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), dont 5 en région Auvergne-Rhône-Alpes (Grenoble-Alpes-Métropole, Saint-Étienne Métropole, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Vénissieux).

Objectifs de la rencontre

- Fournir des informations sur les modalités de fonctionnement des cités de l'emploi
- Donner à voir des actions conduites dans ce cadre, les partenaires mobilisés et les résultats
- Ouvrir un espace de discussion avec les parties prenantes

Public

- Agents des collectivités locales
- Délégués du préfet
- Représentants du milieu associatif
- Membres de conseils citoyens
- Acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation

Déroulé

- Introduction : Présentation flash du dispositif national et des cités de l'emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Séquence 1 : Le fonctionnement des cités de l'emploi (gouvernance et feuille de route)
- Séquence 2 : Illustration d'actions mises en place

Intervenants

- Cité de l'emploi de Grenoble :
Céline MOURIER, chargée de développement de l'emploi et des territoires à la DDETS de l'Isère
Lison PERSONNAZ, responsable de l'unité développement territorial de l'emploi à Grenoble-Alpes-Métropole

- Cité de l'emploi de Saint-Étienne : Fabienne FONTANNE, chargée de mission cité de l'emploi à Saint-Étienne Métropole
- Cité de l'emploi de Villeurbanne : Laëtitia LAMECHE, coordinatrice emploi insertion à la Ville de Villeurbanne
- Cité de l'emploi de Vaulx-en-Velin :
Myriem FAHMY, coordinatrice emploi insertion à la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi
Camille ZADWORNYY, chargée de projets entreprises emploi à la Ville de Vaulx-en-Velin (Grand Projet de Ville)
- ANCT : Alix HUMBERT, cheffe de projet cités de l'emploi à l'ANCT

